

CESCAU

La nouvelle mairie et deux logements inaugurés



Le cortège officiel, accompagné du conseil municipal des jeunes, coupe le ruban de la nouvelle mairie. © V. BORDENAVE

C'est un projet atypique qui a été réalisé, un T2 et un T3 étant proposés au-dessus de la mairie, avec un accès différencié.

C'est sous un beau soleil presque printanier que s'est déroulée la journée d'inauguration de la mairie et de deux logements situés au cœur du village, en présence des habitants et de nombreuses personnalités (1).

Accueilli par le maire Hervé Lafitte et son conseil municipal, et après avoir coupé le ruban, le cortège officiel a procédé à la visite des lieux sous les explications du maître d'œuvre Régis Pécastaings, concepteur du projet, qui a su, en préservant le cachet originel de la bâtisse, y ajouter une touche moderne et contemporaine. 55 réunions de chantier ont été nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage, les travaux débutés en octobre 2022 s'achevant en décembre 2023.

La bâtisse de caractère était jadis le presbytère, occupé par l'abbé Marsaguet jusqu'en 1987. A son départ, changement d'affectation : le presbytère deviendra la mairie. La rénovation et l'agrandissement de la mairie, avec un accueil spacieux et fonctionnel, une salle de 65

m2, sont couplés avec la réhabilitation d'un logement de type T2 à l'étage et la création d'un deuxième logement de type T3 dans les combles.

L'accès se fait à l'opposé de l'entrée de mairie, par un escalier situé dans les parties communes. Ce projet atypique, mêlant accueil du public côté mairie et locataires côté logements communaux, est une démarche qui s'inscrit « dans une volonté de favoriser l'inclusion sociale et de répondre aux besoins de tous les habitants de la commune ».

Soutiens financiers

Le projet représente un investissement total de près de 930 000 € TTC, maîtrise d'œuvre et bureaux d'études compris. Hervé Lafitte a rappelé que « ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien financier de nos partenaires et institutions publiques. Nous avons eu le privilège de bénéficier de subventions d'un montant de 428 181 €, marquant ainsi l'engagement de l'Etat et des collectivités territoriales dans le soutien d'un tel projet de commune en milieu rural ».

L'édile a remercié le sous-préfet pour l'attribution de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 135 531 €, le Département pour 120 000 €, la CCLO (fonds de concours) pour 160 160 €, le reste étant pour la commune par fonds libres (186 553 €) et un emprunt de 300 000 € contracté sur 15 ans à 3,15 %.

Le sous-préfet Martin Lesage a souligné « la volonté et l'importance d'un tel projet, symbole de notre République », félicitant au passage le maire et son conseil municipal. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un excellent buffet dont le service fut assuré par les jeunes ayant bénéficié de l'aide communale au permis de conduire.

(1) Le secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de Pau Martin Lesage, les sénateurs Max Brisson et Denise Saint-Pé, David Duizidou (suppléant du député), Patrice Laurent (président de la CCLO), les conseillers départementaux Fabienne Costedoat-Diu et Bernard Dupont, de très nombreux maires du territoire communautaire.